RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Office National des Forêts

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 24 JUIN 2025

DÉLIBERATION n° 2025 – 01

Comité d'audit

Rapport de présentation

Le comité d'audit a été créé en 2021 pour assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

Par résolution n°2022-07, le Conseil d'administration du 12 janvier 2022 a nommé M. George-Pierre MALPEL, M. Daniel PERRIN et Mme Farida MOUSSAOUI membres du comité d'audit pour une durée de trois ans.

Leur mandat étant arrivé à échéance en janvier 2025, il convient de renommer les membres du comité d'audit.

Il est proposé que les membres actuels soient reconduits jusqu'en décembre 2026, date à laquelle le conseil d'administration sera entièrement renouvelé.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Office National des Forêts

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 24 JUIN 2025

DÉLIBERATION n° 2025 – 01

Comité d'audit

Vu l'article L 222-2 du code forestier ;

Vu la résolution n°2022-07 (séance du conseil d'administration du 12 janvier 2022)

Sur proposition de la Présidente du Comité d'audit et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration décide

de prolonger les membres du comité d'audit, nommés au CA du 12 janvier 2022, jusqu'au renouvellement du Conseil d'administration prévu en décembre 2026.

La Présidente du Conseil d'administration

Anne-Laure CATTELOT